

UNIVERSITE D'AIN-SHAMS
Faculté de Jeunes Filles
Section de Programmes et
de Méthodologie

" L'enseignement individualisé "

par

Dr. Lamaat Ismail Khalifa

1982

A - QU'EST-CE QUE L'INDIVIDUALISATION ?

a) enseignement traditionnel et enseignement individualisé

Pour bien saisir la nature de l'enseignement individualisé, il est utile de le comparer avec l'enseignement traditionnel.

Dans l'enseignement traditionnel, la classe ou le groupe est considéré comme une entité. On suppose que les besoins d'apprentissage, les habiletés et les réactions de chaque enfant sont plus ou moins identiques. Cet enseignement est donc orienté en fonction du mythe de l'étudiant type. Il propose les mêmes tâches scolaires sans tenir trop compte de l'habileté et de l'intérêt de l'étudiant.

Le professeur a un rythme de travail et une façon de fonctionner qui correspondent à l'image que l'on se fait de l'école et du professeur. Dans ces conditions, même les projets individuels, quand il y en a, tendent à être soumis au rythme des professeurs, à être organisés en fonction du groupe et à être intégrés à la routine de l'école.

b) enseignement individualisé

L'enseignement individualisé cherche à favoriser des expériences d'apprentissage adaptées à chaque étudiant. L'individualisation reconnaît qu'il n'y a pas d'enfant standard, que chacun est un individu qui apprend à sa manière et à son rythme.

L'individualisation cherche à motiver l'élève en l'aidant à trouver ses propres champs d'intérêt et en lui donnant des tâches individuelles basées sur ces intérêts.

Les critères principaux de l'enseignement individualisé sont donc l'orientation et le rythme. C'est un enseignement qui respecte le rythme d'apprentissage d'un individu plutôt que d'obliger un groupe à respecter un rythme établi par le professeur.

Comme l'enseignement individualisé est centré sur l'enfant, il demande un diagnostic du développement de l'enfant afin de déterminer les sortes d'expériences d'apprentissage dont il a besoin. Lorsque ces besoins auront été clairement identifiés, l'enseignement pourra être mieux centré sur l'enfant et mieux disposé en fonction de l'enfant.

L'enseignement individualisé permettra ainsi à l'étudiant, qui assume une réelle responsabilité dans son apprentissage, de:

- devenir un étudiant indépendant, capable de faire des progrès sans dépendre des autres;
- apprendre à son propre rythme et dans une proportion par lui déterminée;
- apprendre à l'aide d'un matériel qui est établi en fonction de toutes ses capacités de perception (en voyant, en entendant, en touchant, en s'exprimant par une combinaison de ses sens, etc...);

- apprendre à un niveau qui est approprié à ses habiletés;
- apprendre, en accord avec son groupe, son propre style d'apprentissage (seul, en petits groupes, par divers média, la nuit, etc...);
- être évalué en fonction de ses propres réalisations et non en comparaison avec les autres;
- acquérir la notion de ce qu'il accomplit et ainsi être capable de développer l'estime et la fierté de soi;
- choisir des options à partir d'une série de choix et participer activement aux paliers de décision en ce qui concerne les méthodes d'apprentissage.

c) formes de l'enseignement individualisé

Même s'il existe encore de nombreuses façons d'appliquer les principes de l'enseignement individualisé, on peut cependant, dire qu'il y a quatre formes d'enseignement individualisé et que chacune a ses propres caractéristiques. Ces quatre types d'enseignement individualisé sont :

1. Type A : enseignement individuel, identifié et obligatoire;
2. Type B : programme autodirigé;
3. Type C : enseignement personnalisé;
4. Type D : étude libre.

1) Type A : Enseignement individuel, identifié et obligatoire

L'école détermine les objectifs et les méthodes d'enseignement (quoi et comment apprendre). L'école choisit aussi le matériel mis à la disposition de l'étudiant. L'enfant peut apprendre à son propre rythme.

2) Type B : Enseignement autodirigé

L'école, par l'intermédiaire du professeur, détermine les objectifs et les buts de l'apprentissage pour chacun des enfants.

Les enfants choisissent le matériel et décident comment procéder. Dans ce type d'enseignement, il est indispensable que les plans d'étude soient clairement établis, que les tests d'aptitude soient bien développés et qu'il existe des centres de ressources éducatives et des laboratoires où une grande variété de matériel est disponible pour permettre à l'étudiant, qui sait ce qu'il doit apprendre, de choisir le matériel qui lui convient le mieux.

3) Type C : Enseignement personnalisé

Les élèves identifient leurs propres objectifs. Ils déterminent les buts de leur propre apprentissage. Après avoir choisi ces buts, les élèves doivent suivre un programme établi par le professeur et utiliser le matériel approprié mis à sa disposition

par l'école. Ici aussi, les élèves déterminent leurs rythmes personnels d'apprentissage. Et le professeur est toujours disponible pour les aider ou les guider.

4) Type D : Etude libre

Ce type d'enseignement permet à l'étudiant ou, plus exactement au "s'éduquant", de déterminer ses propres objectifs ainsi que les moyens de les atteindre.

On retrouve l'étude libre dans les écoles qui prévoient dans l'organisation de l'apprentissage de l'étudiant une période de temps "non-structuré". Mais, en général, seuls les étudiants les plus avancés sont amenés à choisir ces programmes.

Il ne faut pas cependant, considérer l'enseignement individualisé comme un simple procédé de tutorat.

Il faut aussi éviter de confondre enseignement individualisé et enseignement programmé. Si celui-ci peut être partie intégrante d'un type d'enseignement individualisé, il n'est pas nécessairement de l'enseignement individualisé au sens où nous l'avons défini.

Enfin, il faut dire qu'il n'y a pas une seule et unique façon d'aborder l'enseignement individualisé; toutes les approches ont cependant un point commun: l'accent mis sur l'enfant en tant qu'individu plutôt que sur le groupe.

"De nombreuses formules d'enseignement individualisé mettent l'accent sur le diagnostic personnel et l'extension des éléments d'autodidaxie, chaque participant se voyant assigner, en fonction de ses besoins et de ses aptitudes, un programme d'études composé de données à assimiler, de travaux de recherche et d'exercices dont il s'acquittera tantôt en groupe, tantôt seul. Il est en même temps pourvu de moyens d'autocontrôle.

Les modalités de l'apprentissage tendent à multiplier les procédures et les équipements d'apprentissage indépendant (enquêtes et recherches, centres de documentation, médiathèque) et les formules adaptatives (stations d'interrogation collective, machines à enseigner).

Le temps scolaire cesse d'être uniformément découpé. Son rythme est varié, le déroulement des exercices est diversifié et remplace la progression uniforme pour tous, certaines quantités de temps pouvant être réservées à l'étude individuelle, pratiquée au rythme propre de l'apprenant. On tend à distinguer plus ou moins empiriquement, dans l'étude des temps d'information (individuelle ou par larges groupes), des temps d'exercices en petits groupes, des temps d'assimilation individuelle, des temps de transfert et des temps de contrôle (individuel ou collectif)"

B - LES DIVERSES METHODES D'ENSEIGNEMENT INDIVIDUALISE

Le concept même d'enseignement individualisé étant maintenant cerné, il nous faut aborder les diverses méthodes et techniques que peuvent utiliser enseignants et étudiants pour arriver à réaliser la somme des acquisitions de connaissance, de même que l'ensemble des comportements prévus par le curriculum.

Individualisation de l'enseignement, répétons-le pour bien le retenir, ne veut pas dire en effet travail individuel. Cette forme de travail est l'une des quinze techniques qui s'offrent au cours de cet enseignement. Il en reste une multitude d'autres qui présupposent le travail de groupes ou la collaboration assidue des enseignants.

1- Le cours magistral

Le cours magistral formel n'est pas totalement supprimé par l'enseignement individualisé; il est cependant transformé.

En effet, de par sa nature, le cours magistral implique une participation active de la part du maître et une participation généralement passive de la part des auditeurs. L'utilisation de cette technique doit être restreinte en longueur et en fréquence puisque les techniques d'enseignement individualisé

encouragent l'élève à être actif et indépendant.

- a) Groupes: puisque l'élève évoluera habituellement seul ou en petit groupe, les rencontres en grands groupes pourront comprendre aussi facilement 150 élèves que 30.
- b) Module: ces grands groupes ne devront jamais dépasser en longueur un module de 15 ou 20 minutes, afin d'assurer le maintien de l'attention des élèves.
- c) Objets: le cours magistral se limitera aux activités suivantes :
 - l'orientation en début de semestre où les objectifs généraux du cours sont donnés ;
 - la présentation, dans ses grandes lignes, de la théorie d'une unité importante de travail ;
 - une information supplémentaire à donner d'une façon périodique pour diriger davantage de nouvelles découvertes ;
 - cours de synthèse donné à la fin d'une phase pour faire le bilan des connaissances acquises et des comportements développés.

2 - L'apprentissage en équipe

L'apprentissage en équipe est une technique par laquelle les élèves se réunissent par petits groupes (de cinq à huit) dans le but de s'enseigner mutuellement les faits et les concepts qui sont communs au cours de la phase précise où chacun des membres de l'équipe est arrivé.

L'équipe reçoit un matériel concret (écrit ou enregistré sur bande) qui comprend l'ensemble de l'information à maîtriser. Les individus - ou le groupe - prennent connaissance de l'information, puis ils doivent répondre à un questionnaire dont certaines interrogations exigent des réponses précises que l'on peut trouver directement dans le texte, et certaines questions auxquelles on ne peut répondre qu'après une interaction du groupe, ce qui permet une discussion et une prise de décision. Le groupe se dote d'un secrétaire qui note les réponses, les résultats des discussions et les prises de décision.

3 - Cercles de connaissance

Si l'apprentissage en équipe permet l'acquisition de nouvelles connaissances, les cercles de connaissance permettent la révision des acquis. Les élèves (entre cinq et dix) se regroupent d'après la similarité du travail qui leur est prescrit et selon qu'ils ont complété ou non un aspect donné de leur contrat:

devoir, unité ou sujet d'approfondissement, peu importe si l'élève a terminé cet aspect précis depuis un mois, une semaine ou une journée.

4 - Simulation

La simulation a pour but la présentation de situations hypothétiques basées sur des facteurs qui viendront sans doute affecter la vie des participants. Les élèves doivent "jouer un rôle" ou indiquer leurs réactions et leur comportement face à cette situation. L'objet de cette technique d'apprentissage est double :

- a) le développement de solutions de rechange face à un problème donné ;
- b) le développement d'habiletés à solutionner des problèmes ainsi que l'expérience découlant de la pratique de ces habiletés.

En écrivant une simulation, l'élève devra acquérir de nouvelles connaissances afin de se familiariser avec les rôles et il devra apprendre à défendre des points de vue qui ne sont pas nécessairement siens.

5 - Le jeu de rôles

Contrairement à la simulation, le jeu de rôles ne comporte pas le besoin pour l'élève d'acquérir de nouvelles connaissances. Il pourra réagir et exprimer ses perceptions face à une situation ou à une personne, spontanément à partir des acquisitions préalables. Le jeu des rôles est surtout une technique d'orientation (le professeur identifie le niveau de connaissance des élèves) et une technique de révision.

Cette forme d'enseignement est souvent utilisée au cours d'une simulation ou encore dans la deuxième phase d'une étude de cas.

6 - L'étude de cas

L'étude de cas peut être utilisée par des individus ou de petits groupes dans le but de développer l'habileté de la pensée critique (l'analyse) et d'acquérir une nouvelle perception des concepts et des situations qui prêtent à discussion.

Voici la ligne de conduite qu'il faut suivre dans l'élaboration d'une étude de cas :

- a) la forme: l'étude de cas est habituellement écrite sous forme d'une courte nouvelle où la chronologie des événements est nécessaire à la bonne compréhension de la situation. Le

cas peut aussi être présenté de façon visuelle et/ou auditive.

- b) la définition du problème : le cas doit se limiter à un seul incident, un seul problème ou une seule situation, surtout avec des étudiants jeunes. Il est évident que le cas peut se compliquer lorsqu'il s'adresse à des étudiants plus mûrs.
- c) l'importance : le réalisme et le cadre de référence sont essentiels au succès de cette technique. Il faut "reconnaître" les personnes et leurs actions. Le style littéraire doit être adapté au niveau culturel - ou un peu plus élevé - auxquels sont arrivés les participants.
- d) La motivation : les élèves seront davantage motivés s'ils contribuent à l'élaboration du cas - même à la rédaction - et si on leur attribue un rôle.
- e) La procédure : les petits groupes de discussion tels ceux de l'apprentissage en équipe et des cercles de connaissance sont particulièrement appropriés à la technique de l'étude de cas. Le matériel doit être connu à l'avance ou lu, raconté ou visionné au début de la session. Cette activité nécessite un animateur (professeur ou élève) qui tente d'éviter les égarements, et un secrétaire qui note les interventions majeures des participants.

f) l'analyse : les questions clefs doivent être posées à l'avance, les autres lors de l'exploration du problème. D'abord on posera les questions simples se rapportant à des faits, puis on abordera les raisons, les motivations et l'analyse des subtilités et des complexités de l'expérience et de l'interaction humaine. Enfin, on énumérera les valeurs, les règles établies à l'avance qui permettent d'élaborer une ligne d'action à partir des conclusions.

7 - L'assaut d'idées ("Brainstorming")

Dans sa forme élémentaire, l'assaut d'idées exige des interactions basées sur les connaissances déjà acquises par les étudiants qui agissent comme catalyseurs vis-à-vis des idées des autres. Dans sa forme complexe, les participants sont amenés à cheminer à travers un processus qui vise à déterminer ou à développer des objectifs, qui vise aussi l'analyse, l'évaluation, la solution de problèmes et la réanalyse en vue d'une mise en action.

Voici certaines règles de base de l'assaut d'idées :

- a) On encourage chaque participant à émettre ses idées ou suggestions aussitôt qu'il en a l'occasion.
- b) On rappelle au groupe de centrer toutes leurs interventions spécifiquement sur le sujet, la question ou les situations qui prêtent à discussion, et sur rien d'autre .

- c) L'analyse, le commentaire, la critique négative et l'agressivité ne sont pas permis.
- d) Toute suggestion ou idée se rapportant au sujet est retenue, qu'elle semble réaliste ou non.

Cette technique qui vise la solution de problèmes a été utilisée pour la première fois dans l'industrie comme moyen de surmonter des obstacles, de solutionner des problèmes et de trouver des approches nouvelles et créatives aux procédures et systèmes inefficaces.

8 - Le "Task-Force" en équipe

Comme en industrie ou dans le secteur gouvernemental, le "taskforce" en éducation a pour but de fournir un travail ou une solution à un problème précis. L'équipe est composée de trois à six élèves qui, individuellement ou en groupe, font face à une situation d'urgence qui demande un règlement rapide.

Voici les étapes à suivre :

- a) Le groupe du "task-force" consulte le professeur, identifie le problème et fixe d'une manière précise la tâche à accomplir.
- b) Des objectifs spécifiques sont déterminés.
- c) Un échéancier précis est fixé.

- d) Une post-consultation avec le professeur permet de déterminer si les objectifs sont atteints.
- e) Si tous les objectifs ne sont pas atteints de façon satisfaisante, le groupe "task-force" se remet de nouveau au travail.

9 - Equipe de tuteurs

Les écoles, comme les classes ont toujours été constituées d'élèves plus forts qui peuvent aider les autres. Leur utilisation, comme technique d'enseignement individualisé, peut se faire d'une façon rationnelle. Le professeur doit voir à ce que cette tâche soit assignée de façon telle qu'elle bénéficie autant aux tuteurs qu'à leurs protégés et de manière que cette activité s'intègre bien aux autres activités prévues.

- a) Le rôle : chaque tuteur (entre 1 et 5 par groupe) doit connaître clairement ce qu'il doit accomplir avec chacun de ses protégés. Sa première tâche est de fournir des explications et des informations à son protégé. Le professeur peut aussi lui demander d'administrer les pré-tests et les contrôles de vérification des progrès. Le professeur assure toujours une supervision et il agit comme médiateur si un conflit surgit entre le tuteur et son protégé.

- b) Les exigences : chaque tuteur doit déjà maîtriser l'unité de travail à l'intérieur de laquelle il est appelé à conseiller. En plus, c'est un élève responsable, sûr de lui-même et qui a la confiance du professeur et du protégé. Il évite de sermonner son protégé et, en situation de conflit, il fait appel à "l'autorité" du matériel disponible ou à la compétence du professeur.
- c) Les avantages : l'avantage premier de cette méthode est de fournir au professeur de l'aide dans l'exécution des divers actes d'enseignement. L'élève récepteur bénéficie de plus d'attention et augmente ses chances de succès. Pour sa part, le tuteur augmente sa compétence, car il apprend mieux en enseignant. Son apprentissage social en bénéficie aussi, car l'enfant a besoin de communiquer aux autres ses acquisitions, surtout si, pour lui, elles sont importantes.

10 - Apprentissage en milieu de travail

Cette technique existe depuis déjà plusieurs années, surtout dans le secteur technique où l'étudiant, en mécanique automobile par exemple, va faire des stages dans un garage ou

une station service. Dans le cadre de l'enseignement individualisé, cette technique peut s'étendre à l'ensemble des "matières". Il faut cependant, s'assurer des conditions suivantes:

- a) Que cette activité-travail soit une partie intégrante de l'apprentissage de l'élève.
- b) Que cette activité soit structurée de façon telle qu'elle permette une évaluation du rendement de l'élève aussi bien durant le travail, qu'à la fin de ce travail.
- c) Que l'organisme coopérant saisisse bien son rôle éducatif de superviseur et d'évaluateur.
- d) Que l'école fournisse une personne compétente (le professeur lui-même ou une personne désignée à cette fin) qui assurera la collaboration nécessaire entre l'école et l'organisme en question.

11 - Le contrat individuel

Le contrat individuel est une entente survenue entre un professeur et un élève. Après l'analyse des aptitudes, des faiblesses et du style cognitif particulier d'un élève, un professeur lui permet de dresser lui-même les termes d'un contrat de travail qu'il réalisera seul et à la fin duquel, il sera évalué. Cette technique permet un apprentissage indépendant et un respect du rythme et des habiletés de chacun.

La frustration et l'anxiété sont ici minimisées, car l'élève sait exactement ce qu'on attend de lui. Pour chaque unité de travail à accomplir, on lui donne :

- a) Une liste précise des connaissances à acquérir;
- b) Une méthode précise à utiliser pour pouvoir démontrer à son professeur qu'il a maîtrisé les connaissances requises ;
- c) Une indication précise du niveau de maîtrise qu'il doit atteindre avant qu'il puisse terminer le contrat et commencer un autre ;
- d) Un choix parmi un bagage de matériel-ressource adapté à son niveau académique (bandes, disques, films, volumes, photos, diapositives, jeux, etc...)
- e) Un choix d'activités qui permet d'utiliser et de renforcer l'information recueillie qui deviendra connaissance.
- f) Un choix de moyens par lesquels l'élève présentera ses nouvelles acquisitions à un groupe récepteur ses collègues, ses professeurs ou autres personnes).

12 - Le projet multi-média

Le projet multi-média utilise divers modes de communication dans sa présentation. On peut utiliser la bande sonore, le film, la diapositive, la photographie, le dessin, le gra-

phique, la voix humaine, la musique, le bruitage, le pantomime, le décor, le costume, l'éclairage, etc...

Un projet multi-média est une excellente technique d'individualisation en ce que chaque membre de l'équipe (ou petit groupe) a des responsabilités qui lui sont particulières. Selon son rôle et sa fonction, on pourra développer des habiletés d'expression verbale, d'expression écrite, d'expression corporelle ; des habiletés administratives; des habiletés d'ordre technologique ; des habiletés artistiques.

Si chaque membre de l'équipe choisit un rôle ou une fonction qui lui convient, et s'il réussit à le bien remplir, il contribue au succès du projet et développe son esprit d'équipe et son sens de responsabilité sociale.

13 - Contributions au milieu

Contribuer au milieu fournit à l'étudiant (de 12 ans et plus) la possibilité d'apprendre à assumer cette responsabilité collective qu'ont les citoyens vis-à-vis de leur milieu.

L'étudiant devient plus conscient du rôle qu'il doit jouer en tant que citoyen, s'il s'attaque très jeune aux problèmes auxquels ont à faire face ses aînés. Cependant, pour que sa contribution soit positive vis-à-vis le milieu et qu'il progresse sur le plan de son apprentissage social, certaines conditions doivent être observées :

a) Il faut que cette activité s'insère dans un champ de connaissances ou dans un centre d'intérêt.

b) Il faut que les participants s'attribuent des tâches conformément à leurs goûts et à leurs aptitudes ;

c) Il faut qu'un "écontrat", ou une entente, soit conclu entre la ville et le groupe d'étudiants afin d'assurer la collaboration des organismes municipaux.

d) Il faut que cet "exercice de vie en démocratie" soit couronné par des crédits académiques correspondant à l'effort et aux résultats des participants.

14 - Etude libre

Cette technique permet à l'étudiant ou, plus exactement au "s'éduquant", de déterminer ses propres objectifs ainsi que les moyens de les atteindre. On retrouve l'étude libre dans les écoles qui prévoient, dans l'organisation de l'apprentissage de l'étudiant, une période de temps "non-structuré".

15 - "Learning Activity Packages"

Le LAP est une forme de communication entre l'élève et le professeur qui contient des consignes concernant les activités de l'élève visant des performances spécifiques. Voici les composantes d'un module d'enseignement individualisé LAP :

a) Le titre : Le titre doit indiquer le thème central ou l'idée principale de l'unité de travail. Si le contenu est très étendu, des sous-titres peuvent s'ajouter pour indiquer les idées secondaires.

b) La raison : Un texte, adressé à l'élève, lui communique l'objectif général de l'unité ainsi que son importance vis-à-vis de son programme d'étude. Ce texte doit être clair, concis et doit montrer le lien de ce travail par rapport à ceux qui l'ont précédé et ceux qui le suivront.

c) Pré-test des prérequis sous formes d'auto-évaluation:
(Prerequisite Knowledge Self-Assessment Instrument) Ce prétest est inclus dans le LAP si le contenu de l'unité dépend des connaissances antérieures. Il permettra au professeur et à l'élève d'évaluer les chances de succès dans cette unité.

d) Les objectifs : Les objectifs doivent être présentés de façon à influencer le comportement. Ils doivent indiquer l'intention (intent), les conditions de performances et le niveau minimum de rendement acceptable. Les niveaux de difficultés de l'apprentissage doivent être diversifiés (le rappel, l'application et la synthèse) afin que l'élève soit encouragé à utiliser les processus les plus complexes de la pensée au lieu de se limiter au rappel et à la répétition de simples faits.

e) L'auto-évaluation : Une fois le but et les objectifs de l'unité connus, l'élève procède à une auto-évaluation qui a pour but de :

- permettre à l'élève de sauter ce LAP s'il répond déjà aux exigences;
- diriger l'élève aux parties du LAP qu'il a besoin d'étudier ;
- permettre à l'élève de vérifier son propre progrès avant le post-test (L'évaluation par le professeur).

f) Les activités d'apprentissage : Les activités doivent fournir à l'élève des choix concernant le comment, le quoi, le quand et le où de l'apprentissage et doivent aussi fournir des possibilités d'utilisation des ressources, c'est-à-dire :

- multi-média : l'utilisation de différents types de matériel audio-visuel ;
- multi-modes : des variations dans les objectifs qui déterminent la grandeur des groupes ainsi que la méthodologie ;
- multi-contenus : différents niveaux de difficulté dans tout le matériel ressource;
- multi-activités : variations en terme d'activités telles que l'audition, le visionnement, la parole, la manipulation, la participation à des jeux académiques et des simulations, etc...

g) Les instructions du professeur : Cette section doit inclure tout ce qui est essentiel à la bonne marche de l'exécution d'un LAP, au niveau de la présentation, de la gestion et de l'évaluation.

h) Le post-test ou l'évaluation par le professeur : Dernière composante du LAP, le post-test tiendra compte des objectifs qui dicteront sa nature, son importance et ses conditions.

C - EFFETS DE L'ENSEIGNEMENT INDIVIDUALISE

L'individualisation n'est pas une cure magique pour régler tous les maux de l'éducation. Mais dans tout le monde les écoles qui ont adopté ce type d'enseignement reconnaissent généralement qu'elles ne retourneront jamais à un type d'enseignement traditionnel. L'individualisation est aussi importante pour un grand nombre de professeurs. Si chaque professeur, confronté avec l'enjeu de l'enseignement individualisé, ne rencontre pas toujours le succès (à tel point que certains retournent à l'enseignement traditionnel), il s'avère que, dans la plupart des cas, les échecs ou les déceptions sont dus à un manque d'entraînement, à une insuffisance de matériel ou à la faiblesse de l'aide offerte.

Les étudiants ont généralement une réaction favorable. Ils sont plus satisfaits même s'ils reconnaissent qu'ils doivent travailler davantage que dans un cours traditionnel. On constate d'autre part, que l'étudiant, impliqué dans un programme d'enseignement individualisé, participe davantage, et que, de ce fait, la plupart des problèmes disciplinaires habituels (désertations, drop-out) deviennent pour ainsi dire inexistantes.

Ce qui a grandement favorisé l'enseignement individualisé, c'est d'avoir pu convaincre, décider à "voir à leurs affaires", que se rendre à l'école chaque jour avait un sens.

Les parents sont d'abord sceptiques. Ils s'inquiètent de voir les classes, où l'on utilise ce type d'enseignement fonctionner de façon plutôt informelle; ils sont effrayés de voir des classes souvent bruyantes qui manquent parfois de sérieux.

Mais comme les enfants se sont montrés plus disposés à apprendre et parfois plus enthousiasmés lorsque l'enseignement individualisé fut préconisé, les parents n'ont pas tardé à réagir de la même manière au bout de quelque temps.

Les directions d'école ont trouvé dans l'approbation de la communauté une raison majeure de privilégier ce type d'enseignement.

L'individualisation peut être une réponse au problème des coûts, sans cesse grandissants de l'éducation.

BIBLIOGRAPHIE

- ANEWA, J.E. "An Instrument for Individualizing Instruction", Educational Leadership, Mai 1970, p. 787
- ARNOLD, D.S., "How to Inovate Successfully", Today's Education, Janvier-Février 1974, p. 38
- BISHOP, Lloyd K., Individualizing Educational Systems, Harper and Row, New York, 1971.
- BLAKE, H.E., McPHERSON, Ann W. (1969). Individualized Instruction - where are we ?, in E.G. Talbert, L.E. Frase : Individualized instruction : a book of readings, p.52, Columbus (Ohio) : Merrill.
- BELANGER, M. "L'Education américaine et nous" dans la revue de l'A.C.E.L.F., Montréal.
- BURNS, F., "Méthods for Individualized Instruction" in Educational Technology, June 1971.
- COMBES, A.W. Fostering Self-direction, in E.G., Talbert, L.E. Frase : Individualized instruction : a book of readings, Columbus (Ohio : Merrill, 1966.
- CYR, J.M. and P. DUPUIS, "Quelques éléments d'une stratégie en vue de faciliter l'adoption des changements en milieu scolaire", Information X, September 1970.

- DEJNOZKA, E.L. "Planning for Change : A Function of Leadership", American Secondary Education II, décembre 1971.
- DESHOYERS, L. Mergler-Racine D., Bhéreur P. AINVEQ : "Une
- GOLDSMITHS, "Individualising Instruction at the College and University Level", in learning and development, vol. 4, no.7, mars 1974.
- GOODLAD, J.I. Toward 2000 A.D. in Education, in E.G. Talbert, L.E. Frase : Individualized instruction: a book of readings, Columbus (Ohio) : Merrill, 1968.
- HASSETT, Open Classroom : alternative to our tradition 1972.
- HENDERSHOT C.H. "Programmed Learning and Individually Paced Instruction", Bibliography fifth Ed. (4114 Ridgewood, Bay City, Michigan, 48706).
- HOWES, Virgil "Individualisation of Instruction", London, Mac Millan, 1970.
- HYER, Anna,L. "Effects on teacher role of the introduction of educational technology and media into schools". National Education Association, Washington : Spons Agency, Paris 1972.

- JOHNSON, Stuart Johnson Rita B., "Developping Individualized Instructional Material". Westinghouse Learning Press, California, 1970.
- KAPPER, Philip Ovard Glen, F. "Preparing and Using Individualized Learning Package for Ungraded, Continuous Education". Educational Technology Publications, 1971.
- LAWLER, M.R. and Contributors. "Strategies for Planned Curricular Innovations, N.Y., Teacher College Columbia University, 1970.
- LEARNING DIRECTORY, N.Y. weatinghouse, Learning Corporation, 1970.
- LE GALL, M. Les parents dans la classe. "Parents et Maitres" Vol. 19, no. 74, 1972.
- LEITHWOOD, K.A. and Russel, H.R. "Focus on Implementation", Interchange, vol. e, 1973
- LEWIS, James, Jr. "Administering the Individualized Instruction Program", Parker Publishing, N.Y., 1971.
- LIPPITT, WATSON "The Dynamics of Plenned Change, N.Y. Harcourt, and WESTLEY, Brace and world Inc., 1958.
- MOFFITT, J.C. "In Service Education for Teachers", Center for Applied Research in Education, N.Y., 1963.
- MOORE, A.J. HOUSE, Sister Peggy, Individualization in a Modular Schedule. Educational Leadership, 29, no. 3, 1971.

- NATIONAL SOCIETY for the Study of Education, "Individualized Instruction" de. Nelson B. Henri, Université of Chicago, 1962.
- NEAGLEY and EVANS "Handbook for Effective Supervision of Instruction", Prentice Hall, 1970.
- O'NEIL, F. "The Role of Public Schools in Computer Assisted Instruction". Educational Technology, 10, no. 3, 1970.
- RIESSMAN, F. "Styles of Learning, in E.G. Talbert : L.E. Frase : Individualized Instruction : a book of readings, Columbus (Ohio) : Merrill, 1966.
- RIVARD, André "Boscoville : système d'enseignement individualisé par fiches".
- ROGERS, Matthew "Diffusion of Innovation", The Free Press, N.Y. 1968.
- RYABS, D.G., "Characteristics of Teachers". American Council on Education, Washington D.C., 1960.
- SCANLON, R.G., "In Service Education for Individualized Instruction". Educational Technology, 10, no.2 1970.
- BROWN, M.V.
- STEWART, J.R. "The Teacher Response to Technology and the Individualization of Instruction", Educational Technology, 10, no. 2, 1970.
- LOVE W.A. Jr.

- TALBERT E. Gene, Frase Larry E. "Individualized Instruction: a book of readings". Columbus : Merrill, 1972.
- THOMAS, George Crescimbeni Joseph, "Individualising Instruction in the Elementary School" Ed. Random, U.S.A.
- WALSH, H.M. Learning Ressources for Individualizing Instruction, in E.G. Talbert, L.E. Frase : Individualized Instruction : a book of readings, Columbus, Ohio : Merrill, 1966.
- WEISGERBER, Robert "Perspectives in Individualized Learning", F.E. Peacock, Itasca (illinois), 1971.
- WILKINS, P. Record-Keeping techniques for use in individualized instruction, in E.G. Talbert, L.E. Frase : Individualized Instruction : a book of readings, Columbus (Ohio) : Merrill, 1972.
- WITTICH Walter Schuller Charles F., "Instructional Technology", Harper and Row Publishers, 1973.
- ZIEGLER, R.J. Innovation : Checking out Instructional Change, Teacher, Janvier 1974.